



# SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DU VIAUR

## SYNTHESE de l'Etat des Lieux

---

CLE du 13 juin 2013

**DOCUMENT REALISE PAR LE SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU VIAUR**

10 Cité du Paradis - 12800 NAUCELLE - Tél : 05.65.71.12.64 - Fax :  
05.65.71.10.98

## Préambule

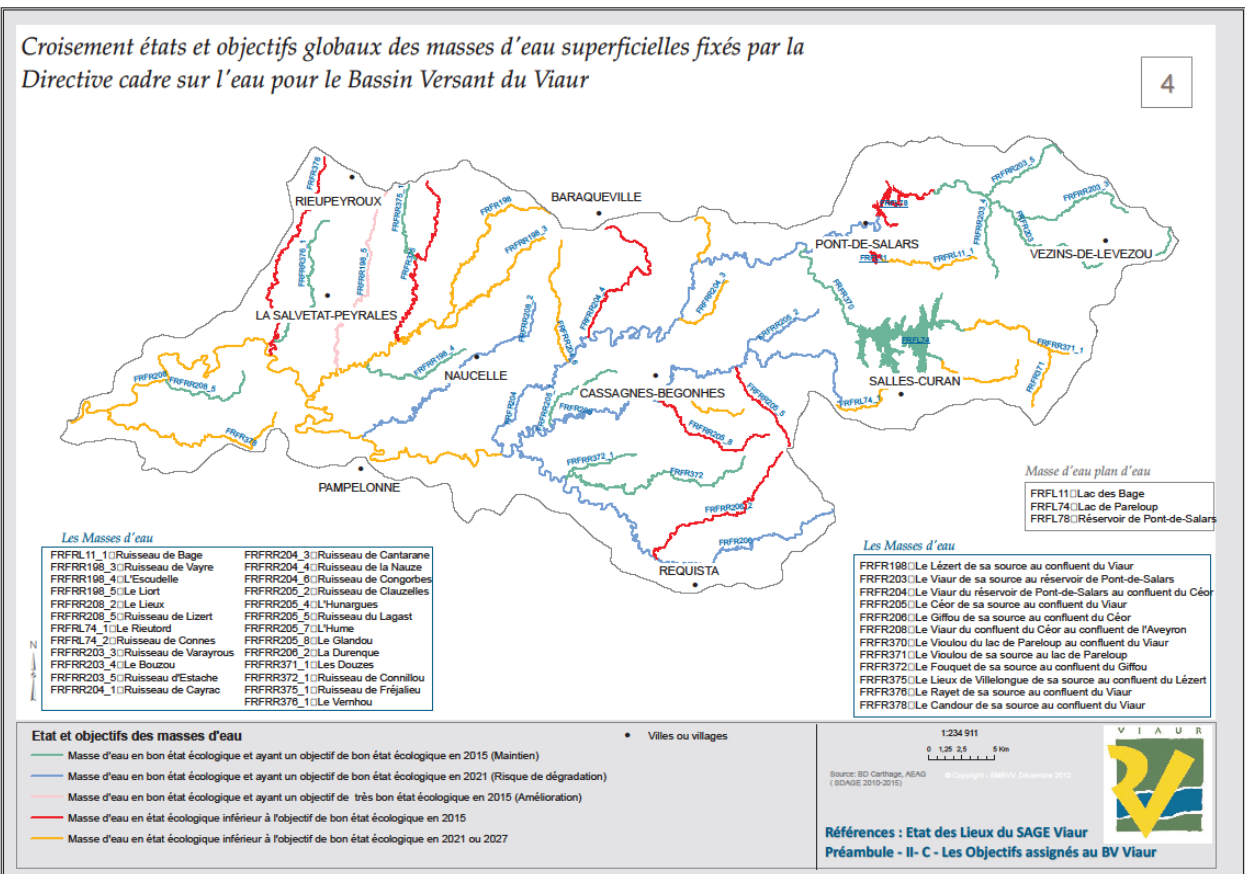
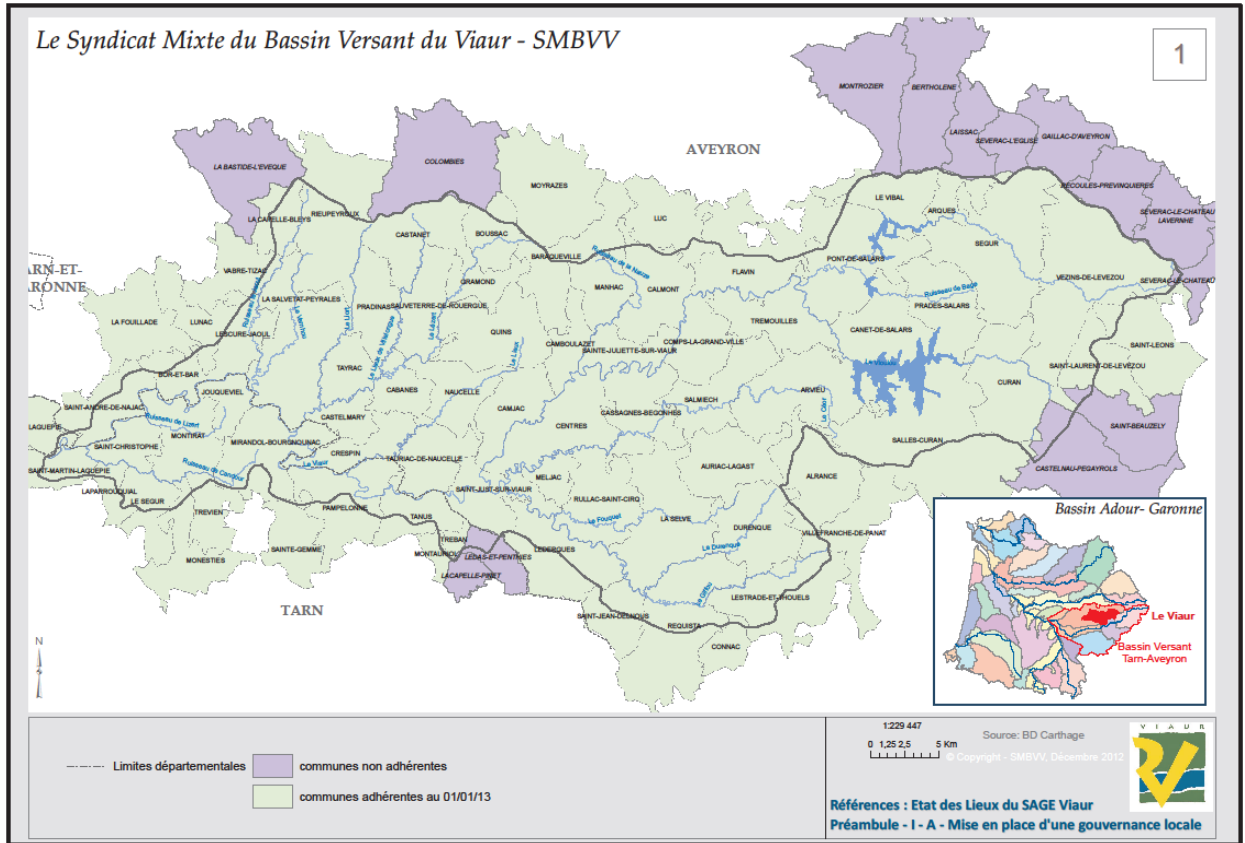
### Le bassin versant du Viaur : un territoire de projet :

- ✗ **Deux contrats de rivière** ont été réalisés sur ce bassin hydrographique (un premier de 2000 à 2005 et un second de 2008 à 2012) pour un montant total de travaux faits d' »environ 40 millions d'euros pour ces dix années.
- ✗ **Une gouvernance bien structurée** : Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur (SMBVV) a été créé en 2004. Il couvre 75 des 89 communes que compte le bassin versant soit une couverture à 98,73 % du territoire.
- ✗ **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur** : La procédure administrative initiale est terminée :
  - Arrêté inter préfectoral définissant le périmètre d'élaboration en date du 20 mai 2011
  - Arrêté inter préfectoral définissant la composition de la CLE du SAGE Viaur en date du 8 décembre 2011
  - Installation de la CLE du SAGE Viaur : réunion du 14 mars 2012

Durant l'été 2012, les commissions territoriales et thématiques ont été réunies (12 séances de travail). Les remarques et compléments sont intégrés dans ce document.

### La déclinaison de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour le bassin versant du Viaur :

- ✗ **43 masses d'eau ont été définies :**
  - 37 masses d'eau superficielles, (660 km de linéaire de cours d'eau)
  - 3 masses d'eau lacs (surfaces cumulées de 14,6 km<sup>2</sup>).
  - 3 masses d'eau souterraines
- ✗ **Les objectifs assignés au bassin versant du Viaur :**
  - 23 Masses d'eau ont un objectif de très bon ou de bon état en 2015 soit 54 % des masses d'eau du bassin
  - 19 Masses d'eau ont un objectif de bon état en 2021
  - 1 Masse d'eau a un objectif de bon état en 2027



## Chapitre 1 : Principales Caractéristiques du bassin versant du Viaur

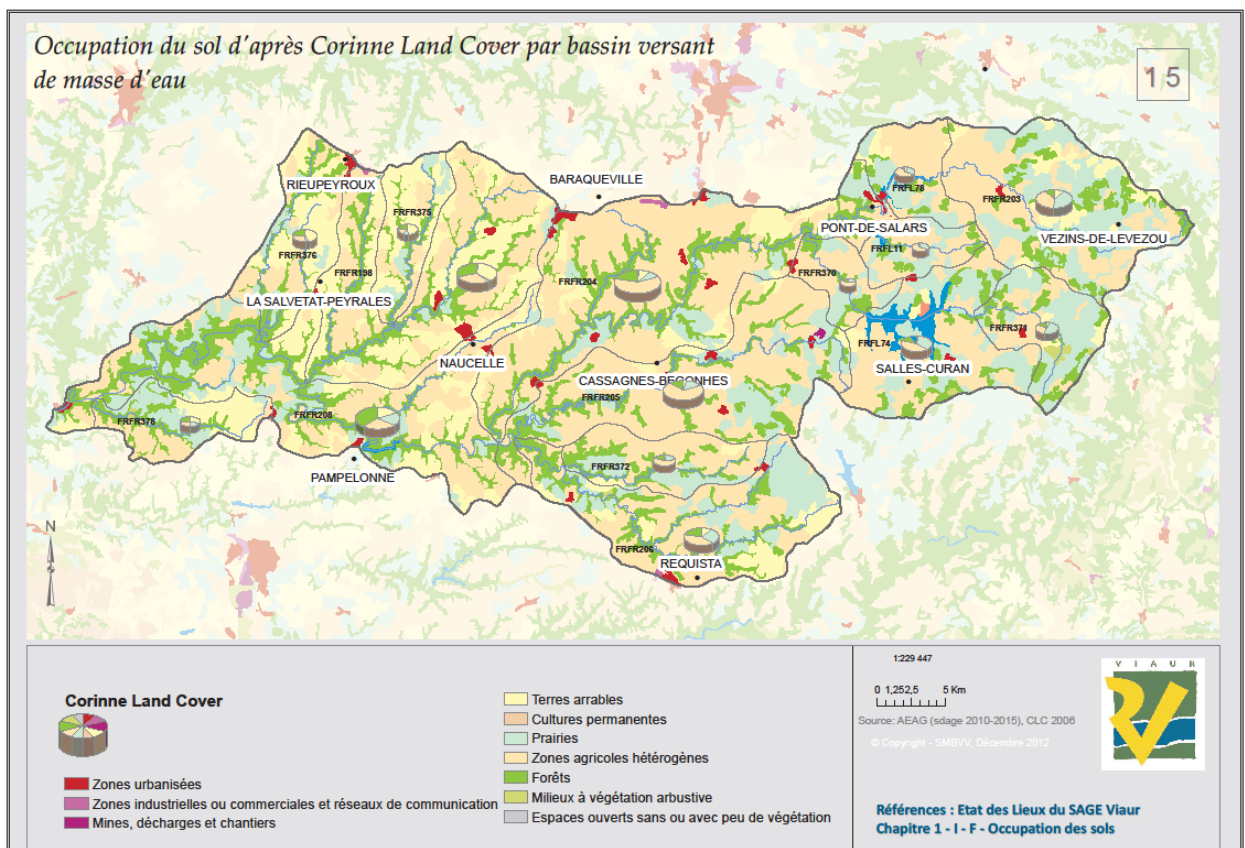
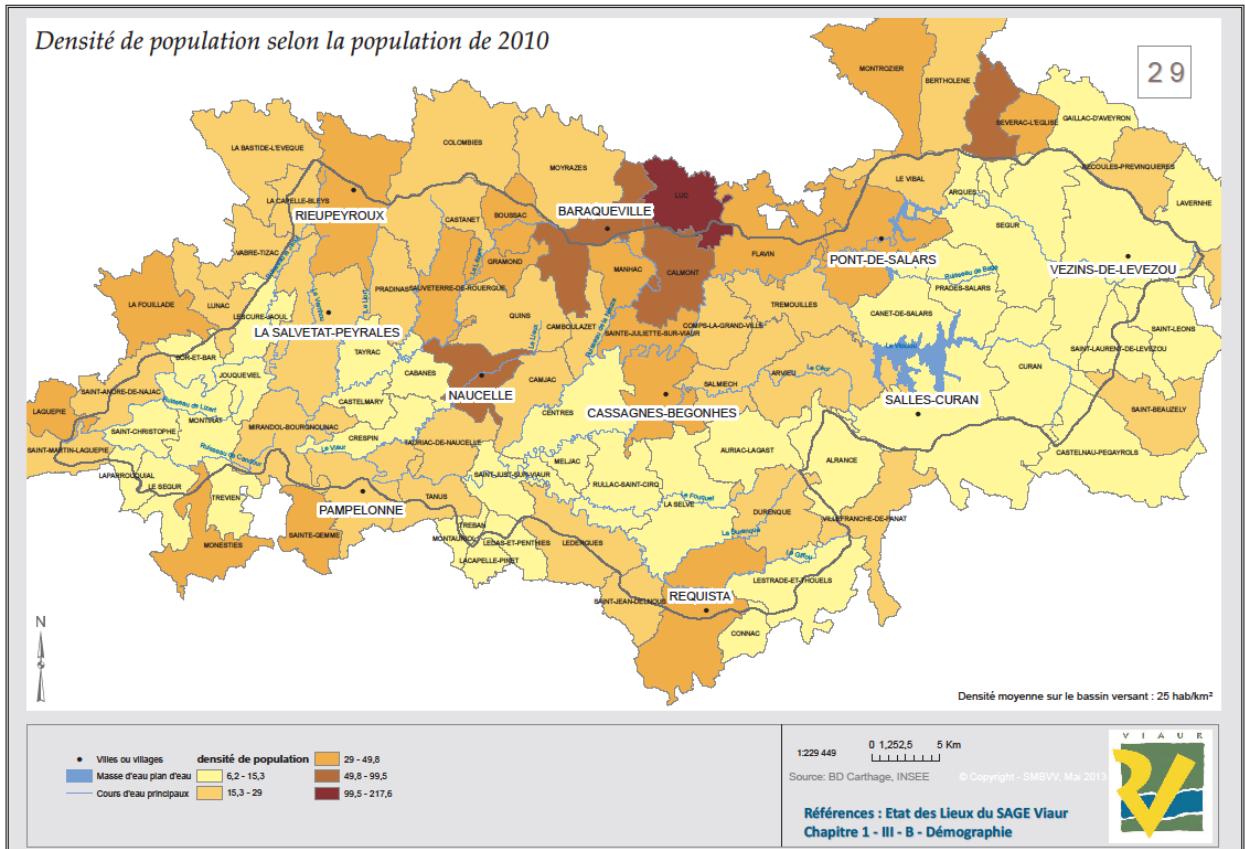
### Le territoire ; contexte humain et économique :

- ✗ le Viaur prend sa source à 1200 m d'altitude dans la région naturelle du Lévezou qui présente un relief vallonné pour confluer, après avoir parcouru environ 163 km, avec la rivière Aveyron à 400m d'altitude. Il traverse dans sa partie terminale, la région du Ségala présentant des plateaux allongés entaillés de profondes vallées.
- ✗ Le bassin versant est composé de nombreux petits cours d'eau : 110 cours d'eau pour un réseau hydrographique total d'environ 1000 km.
- ✗ La pluviométrie annuelle varie de 1200 mm sur le Lévezou à 800 mm sur le Ségala.
- ✗ 37 % du territoire présente des pentes supérieures à 15 %
- ✗ pas de nappe d'accompagnement ; la seule ressource en eau provient d'un aquifère de fracturation et des zones humides
  
- ✗ Le territoire couvre 89 communes de trois départements : Aveyron, Tarn et Tarn et Garonne pour une superficie de 1561 km<sup>2</sup>
- ✗ Habitat peu dense et dispersé ; territoire peu peuplé : 22 habitants au km<sup>2</sup> avec une densité plus élevée sur le secteur aval
- ✗ Territoire à forte vocation agricole : 76 % de l'espace est consacré à l'agriculture
- ✗ Forte empreinte de l'usage hydroélectrique : 384 km<sup>2</sup> du bassin amont sont impactés et de grands linéaires sont en débits réservés sur les axes principaux
- ✗ Peu d'activités industrielles
- ✗ Activités touristiques concentrées sur les deux mois d'été et localisées pour leur majorité autour des grands lacs du Lévezou.

### Espèces et Espaces

- ✗ La diversité du bassin du Viaur constitue une grande richesse : on y rencontre des espèces méditerranéennes comme des espèces montagnardes. Et ce tant au niveau des espèces faunistiques que floristiques.
- ✗ Présence de zones humides sur de nombreuses têtes de bassin : inventaire actuellement en cours
- ✗ La présence d'espèces patrimoniales rares en milieu aquatique (écrevisses à pattes blanches, Moule perlière) nécessitant des précautions particulières : espèces très sensibles aux modifications de leur habitat.
- ✗ Les secteurs de gorges très accidentés et difficiles d'accès ont permis de conserver un caractère sauvage et naturel propice à la présence d'espèces rares dont certaines font l'objet de plan nationaux de gestion (faucon pèlerin, grand duc, chiroptères, odonates...)

Le manque de connaissances sur l'existence et l'état réel de certaines populations s'avère très problématique et handicapant pour construire des programmes de protection et de conservation des espèces et habitats remarquables. Ceci est particulièrement vrai concernant les espèces d'intérêt communautaire.



## Chapitre 2 : connaissance de la ressource en eau et des milieux aquatiques

### Qualité physicochimique

- ✗ Globalement des cours d'eau de bonne qualité selon la grille d'évaluation de référence pour la Directive Cadre
- ✗ Avec cependant des dégradations importantes et récurrentes sur le Lieu du Viaur et la Nauze
- ✗ L'évaluation selon l'ancienne grille (grille SEQ eau) étant plus exigeante sur les paramètres nitrates et matières en suspension fait apparaître des résultats très inférieurs. Ceci confirme l'impact de ces deux paramètres sur la qualité et le fonctionnement global des cours d'eau du bassin versant du Viaur.

### Qualité Biologique Aspects piscicoles

- ✗ Globalement des cours d'eau de moyenne à bonne qualité selon la méthodologie de l'Indice Poisson Rivière (IPR)
- ✗ Toujours selon la méthodologie de IPR seule l'Escudelle est en état médiocre
- ✗ L'expertise réalisée en parallèle à la méthodologie nationale permet de mieux évaluer le fonctionnement biologique de nos cours d'eau ; en effet la sensibilité de l'IPR étant discutable pour les cours d'eau de têtes de bassin. On note très souvent un écart de deux classes de qualité entre ces deux analyses. Cette expertise met en évidence des dysfonctionnements importants liés en partie à la qualité des habitats.

### Qualité Biologique - Hydrobiologie

- ✗ La qualité et la quantité de la macrofaune benthique présente au niveau des stations d'étude leur confèrent une qualité bonne à excellente
- ✗ Evaluation des Diatomées (classe 2 : passable) met en évidence une charge organique importante et récurrente sur les stations étudiées.

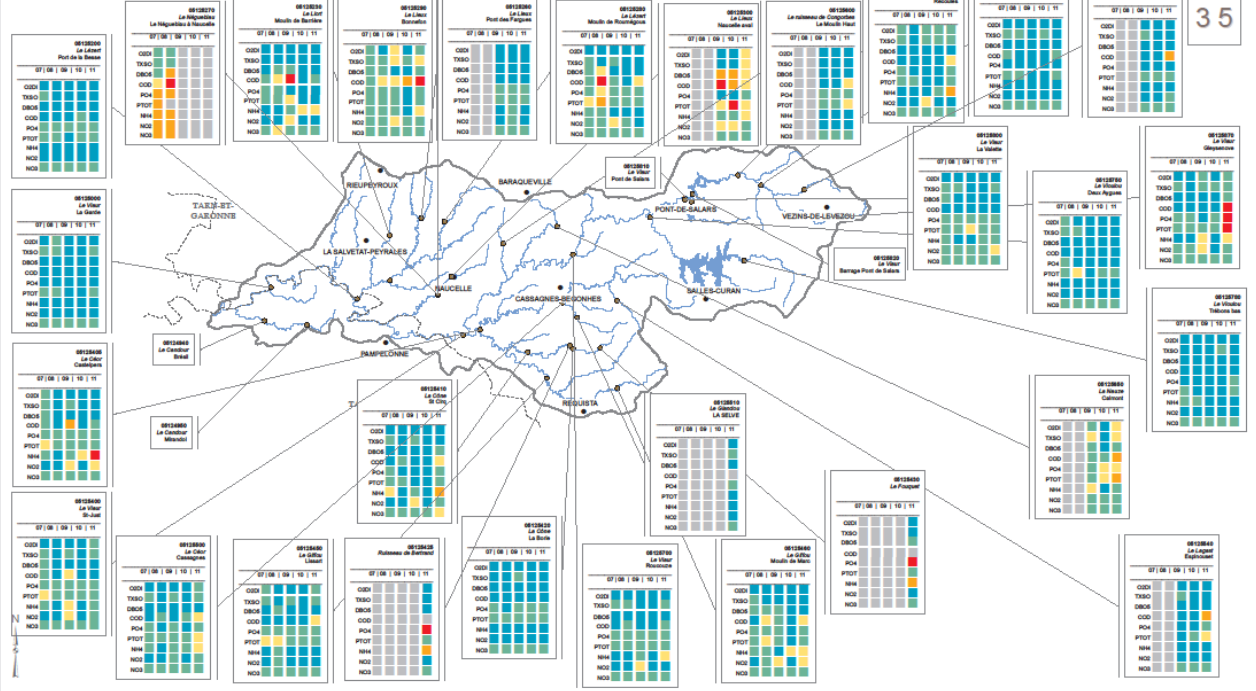
### Masses d'eau lacs et masses d'eau souterraines :

- ✗ Peu de données sont disponibles à ce jour ; des évaluations sont en cours sur ces masses d'eau (souterraines et lacs)
- ✗ La révision en cours de l'état de ces masses d'eau met en évidence que Pareloup semble stable et que Pont de Salars semble se dégrader par rapport à l'évaluation réalisée sur la base des données 2002 à 2008

### Qualité des eaux de baignade

- ✗ La qualité des eaux de baignade en lacs est très stable et globalement de qualité excellente (14 points sur 15) et bonne (un seul point).
- ✗ Qualité des eaux de baignade en rivière est plus variable :
  - Qualité excellente sur deux points (La Roque et Nicouze)
  - Qualité bonne sur un point (pont de la Vicasse)
  - Qualité insuffisante pour deux points (Laguépie et Versailles). Pour ces deux points des travaux ont été réalisés en 2012.

Qualité de l'eau sur le bassin du Viaur de 2007 à 2011 selon la grille DCE



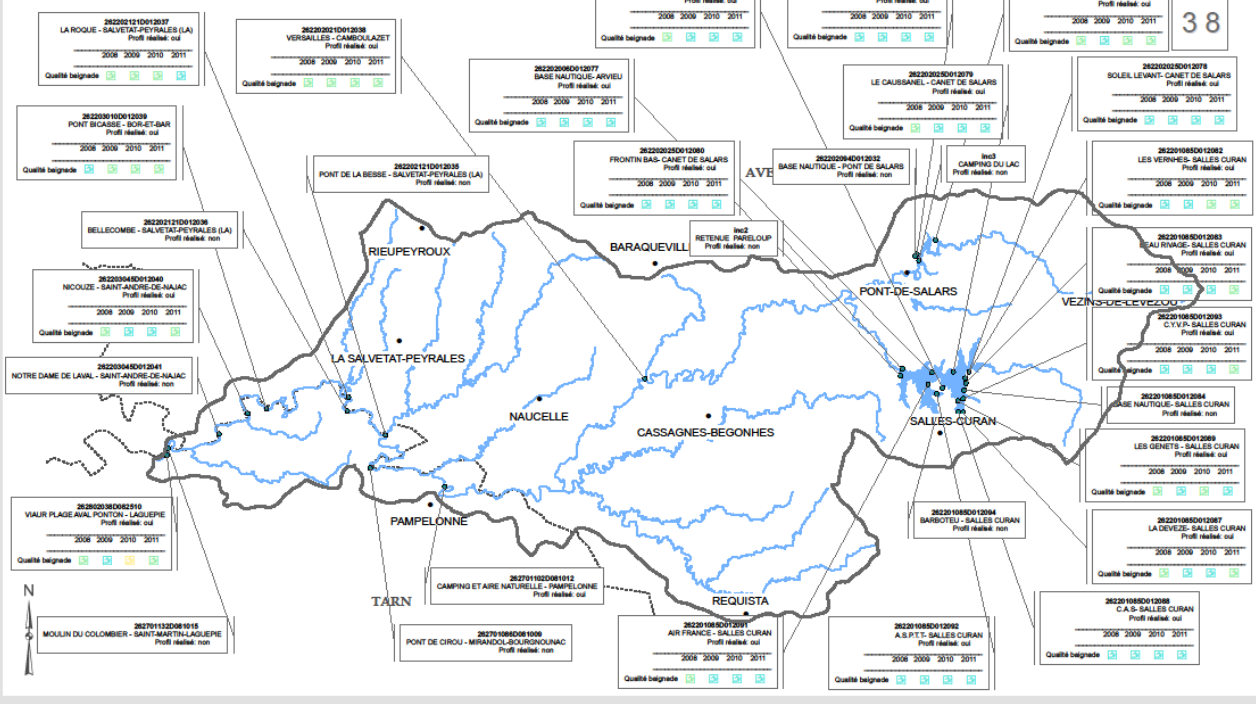
**Classe de qualité DCE**

Très bonne	● Villes ou villages
Bonne	● Station Qualité
Moyen	--- Limites départementales
Mauvaise	— Masse d'eau
Mauvaise	— Masse d'eau plan d'eau

0 2,5 5 10 Km  
Source: SIE, IGN © Copyright - SMRCV, Mai 2013

**Références : Etat des Lieux du SAGE Viaur**  
**Chapitre 2 - I - A - Evaluation de la qualité des eaux**

Qualité des eaux de baignade



● baignade --- Limites départementales **Qualité baignade** ☐ Médiocre

● Très bon	☐ Mauvais
● Bon	☐ Inconnu
● Moyen	

● Villes ou villages ● ME plan d'eau

0 2,5 5 10 Km  
Source: BD Carthage © Copyright - SMBVV, Décembre 2012

**Références : Etat des Lieux du SAGE Viaur**  
**Chapitre 2 - I - D Qualité des eaux de baignade**

**Aspect quantitatifs de la ressource**

- ✘ Déficit de connaissance : plus de station au niveau du Port de la Besse sur le Lézert ni sur la partie amont du bassin versant.
- ✘ Le bassin versant du Viaur possède une station d'annonce de crue située à Saint Just sur Viaur
- ✘ Les crues récentes, très localisées et essentiellement dues a des épisodes orageux forts ont été dévastatrices et ont ravivé la crainte des riverains. Les pouvoirs publics ont engagé une campagne de réalisation des documents réglementaires (PCS, DICRIM et engagement d'un PPRI sur le sous bassin Céor Giffou)
- ✘ Les étiages s'étalent de juin à septembre avec des étalements pouvant aller certaines années jusqu'au mois de novembre.
- ✘ La gestion actuellement de l'étiage est cadrée par des débits objectifs d'étiages controversés.

**Morphologie**

- ✘ Capacité naturelle de stockage de l'eau faible (géologie, texture des sols et topographie)
- ✘ Transfert rapide de la pluviométrie vers les cours d'eau entraînant des crues et des étiages marqués
- ✘ Fonds de vallées sur les plateaux très importants en tant que zones tampons pour l'expansion et la dissipation des crues, le soutien des débits d'étiages, le piégeage des éléments fins issus de l'érosion des sols et pour la mobilité des cours d'eau

**Hydromorphologie – Vallons et vallées ouvertes**

- ✘ Aux vues des caractéristiques du bassin versant du Viaur, le bon état des cours d'eau est très étroitement lié à la fonctionnalité des têtes de bassin versant, de vallons et vallées ouvertes pour la ressource en eau au niveau quantitatif, qualitatif mais aussi pour le transport solide et les habitats. Cette typologie de cours d'eau est fragile.
- ✘ Très fortes altérations sur ces secteurs de cours d'eau par la modification du lit mineur (rectification, recalibrage, busage, déplacement du lit...), du lit majeur (drainage des zones humides, plan d'eau...) et du bassin versant (urbanisation, remembrements, pratiques culturelles...)
- ✘ Fonctionnalités des têtes de bassin versant, de vallons et vallées ouvertes, très fortement altérées

**Hydromorphologie –vallées encaissées et gorges :**

- ✘ Secteurs de cours d'eau bénéficiant d'un effet « protection » par la topographie et l'occupation des sols augmentant les habitats et atténuant les variations thermiques
- ✘ Altérations par de nombreux seuils, par des débits d'étiages faibles et par le colmatage (continuité et cumul des problématiques des têtes de bassin versant)
- ✘ En aval des grands barrages, transport solide stoppé sur les rivières mères et assuré uniquement par les petits affluents. Ces matériaux sont fins (limons, sables)
- ✘ En aval des grands barrages, disparition aussi des crues morphogènes régénératrices et présence de débits d'étiages très faibles
- ✘ Fonctionnalités des cours d'eau des vallées encaissées et gorges fortement altérées





## Chapitre 3 : pressions et usages de l'eau et des milieux aquatiques

### Assainissement collectif

- ✗ Un bon taux d'équipement sur le bassin : 33 811 équivalents habitants (rappel population totale estimée sur le bassin hydrographique est de 33 550 habitants)
- ✗ 4 stations non conformes pour un total de 1350 eq Habitants
- ✗ 8 stations à créer sur le bassin versant du Viaur soit des équipements pour 475 équivalents Habitants.

### Assainissement non collectif

- ✗ Il y a 9781 installations d'assainissement non collectif sur le bassin versant du Viaur dont 2938 installations conformes (soit environ 30 %).
- ✗ Les services présents sur le territoire ont accompagné 285 dossiers de réhabilitations ou création de système.

### Assainissement des structures d'accueil

- ✗ La qualité et la fonctionnalité des systèmes d'assainissement des structures d'accueil souvent situées en bordure de cours d'eau ou plans d'eau se doit d'être efficace afin de ne pas altérer la qualité des eaux de baignade
- ✗ Un travail complémentaire de vérification de l'ensemble de ces données doit être mené

### Boues d'épuration

- ✗ La Surface Potentiellement épandable utilisée pour l'épandage des boues est de 1768,95 hectares
- ✗ Le nombre d'exploitants concernés est de 140 sur le bassin versant du Viaur
- ✗ La dose par hectare est de 5.26 tonnes de matière sèche épandue par hectare

### Eaux pluviales

- ✗ Même sur ce territoire peu urbanisé, la gestion des eaux pluviales peut poser des problèmes
- ✗ Cette problématique doit être considérée dans les documents d'urbanisme des collectivités



### **Activité agricole**

- ✗ Le contexte géographique et pédoclimatique a favorisé le développement de l'élevage sur le bassin versant du Viaur. L'agriculture d'élevage est l'activité économique dominante.
- ✗ Compte tenu de la présence importante d'animaux, les effluents d'élevage constituent une charge brute en matière organique importante : la conformité des bâtiments de stockage et la gestion de ces effluents sont donc primordiales.
- ✗ La géomorphologie et la pédologie confèrent à ce territoire une grande sensibilité naturelle à l'érosion. Les pratiques de cultures et d'aménagement des espaces doivent être réfléchis et adaptés à chaque parcelle.
- ✗ L'utilisation de produits phytosanitaires ne pose pas a priori de problème sur le bassin versant du Viaur

### **Urbanisme et infrastructures routières :**

- ✗ Le réseau de transport est peu dense sur le bassin versant du Viaur. Cependant le réseau de route national, départemental et le réseau ferré sont susceptibles d'avoir un impact sur la qualité et le transfert des eaux.
- ✗ L'urbanisation bien que raisonnable doit à travers les documents d'urbanisme prendre en compte les milieux et les risques naturels.

### **Impacts de la Sylviculture**

- ✗ Cette activité est mal connue sur le bassin versant du Viaur
- ✗ Ponctuellement certaines pratiques notamment de coupe à blanc peuvent être très impactantes pour les milieux aquatiques

### **Impact des ouvrages de catégorie A**

- ✗ Ces ouvrages impactent fortement en terme qualitatif et quantitatif sur le cours du Viaur et du Vioulou
- ✗ La faiblesse des débits à l'aval de ces ouvrages augmente la charge organique et azotée, augmente les risques de faibles taux d'oxygène dissous et de valeurs élevées en azote ammoniacal.
- ✗ L'atténuation des débits de crues moyennes impute la capacité d'autocurage du cours d'eau : amplification du phénomène de colmatage des fonds
- ✗ Le lissage des débits entraîne également une uniformisation des faciès d'écoulement

### **Impact des chaussées**

- ✗ 165 chaussées recensées sur le bassin versant du Viaur
- ✗ La majorité d'entre elles (101) ont une hauteur inférieure à 2 mètres
- ✗ Ces ouvrages impactent la continuité écologique et transfert de matériaux solides
- ✗ Très rarement utilisées, elles sont majoritairement envasées ; on constate donc un réchauffement de la température et une dégradation de la qualité de l'eau.
- ✗ Certaines d'entre elles (fonction de la hauteur de la chaussée) ont un impact important sur le linéaire amont (retenue d'un linéaire important)



### **Impact des plans d'eau et collinaires**

- ✘ Leur densité est importante sur la partie ouest du bassin versant du Viaur
- ✘ L'impact cumulé de ces ouvrages n'est pas connu. Il serait donc nécessaire en fonction des sous bassins d'identifier leur réel impact sur les cours d'eau.

### **Potentiel hydroélectrique**

- ✘ Globalement le potentiel de production sur le bassin versant du Viaur est de 8,6 GWh/an soit un potentiel inférieur à 1% de celui du bassin Adour Garonne. En conséquence, le bassin versant du Viaur présente peu d'enjeux en matière de production hydroélectrique

### **Prélèvements pour l'Eau Potable**

- ✘ L'enjeu eau potable est très fort sur ce territoire, le SDAGE confirme cet enjeu en classant en liste D3 : captages stratégiques menacés et en Zone à Objectif plus Strict le Vioulou amont et le barrage de Pareloup.

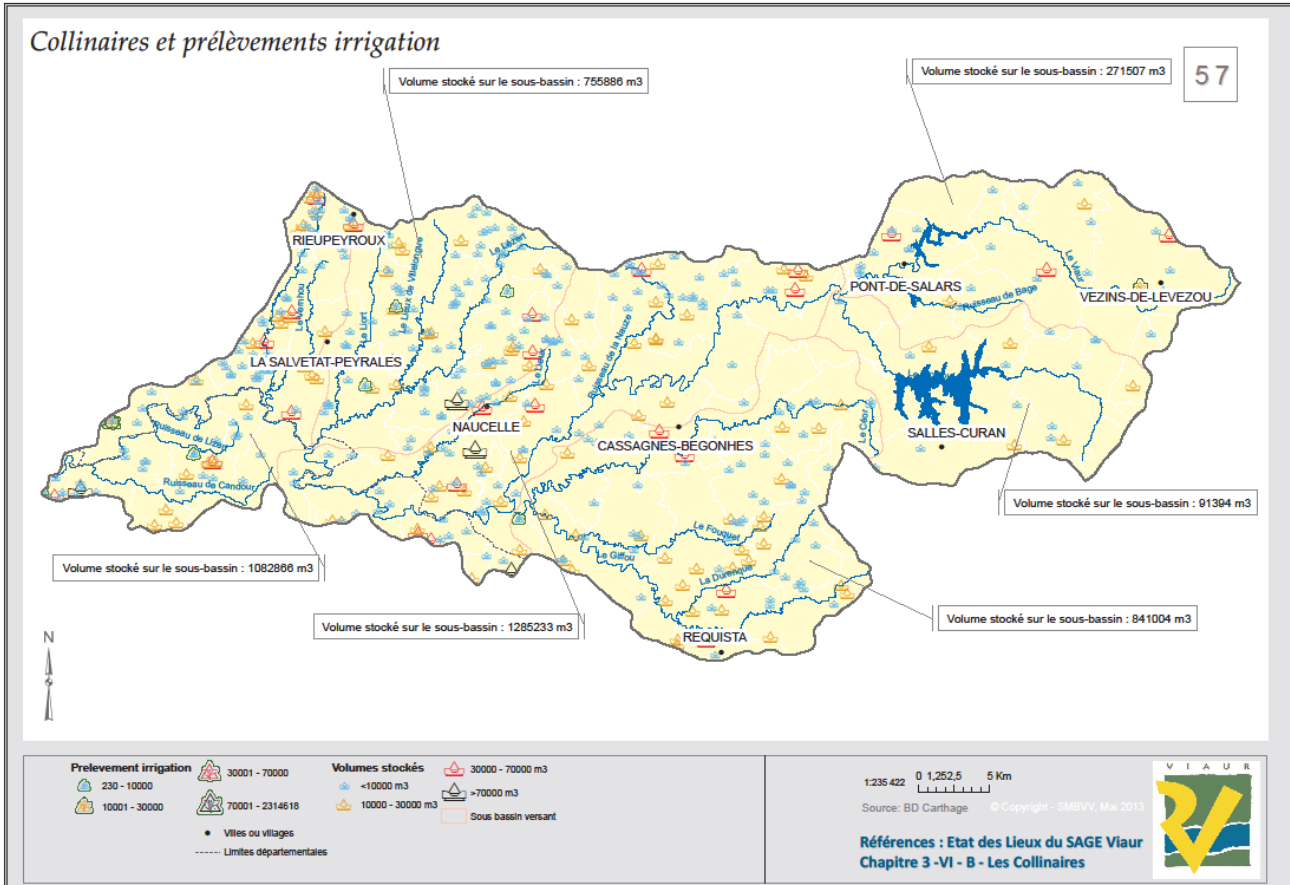
### **Transfert d'eau**

- ✘ Le transfert d'eau via le complexe du Lévezou ampute le bassin versant du Viaur de 385 km<sup>2</sup> sur la partie amont (secteur le plus « productif » quantitativement)
- ✘ Cet usage est très impactant au regard des autres prélèvements (voir figure 54)
- ✘ Il s'agit d'un enjeu fort sur ce territoire

### **Activités de loisirs liées à l'eau**

- ✘ Activité centrée pour l'essentiel autour des lacs du Lévezou
- ✘ Il s'agit d'un enjeu important pour le développement économique local.
- ✘ En conséquence les aspects relatifs au partage de l'espace doivent être mieux appréhendés.

Collinaires et prélèvements irrigation



Les structures d'adduction d'eau potable

